

RAPPORT DU GOUVERNEMENT AU PARLEMENT

**AFFAIRES EXTERIEURES
2021 – 2022**



TABLE DES MATIERES

Introduction	3
1 Des relations extérieures en période de pandémie	4
2 Le Jura sur les scènes fédérale et intercantonale	5
2.1 Dossiers prioritaires suivis au niveau fédéral	5
2.2 Conférences intergouvernementales.....	7
2.3 Conférences intercantionales spécialisées	8
2.4 Rencontre bilatérales.....	9
3 Le Jura sur la scène transfrontalière	11
3.1 Dossiers prioritaires	12
3.2 Rencontres bilatérales	14
4 Le Jura sur la scène internationale	15
4.1 Collaborations multilatérales	15
4.2 Collaborations bilatérales	16
4.3 Aide au développement.....	16
5 Evenements et projets particuliers	16
Conclusion	19

Annexes :

Annexe 1 : Représentation du Canton du Jura au sein des instances intercantionales.....	21
Annexe 2 : Représentation du Canton du Jura au sein des instances transfrontalières et internationales	23
Annexe 3 : Projets soutenus par le Canton du Jura dans le cadre des programmes Interreg V	24

INTRODUCTION

Les années 2021 et 2022 ont, comme l'année précédente, été particulières pour les affaires extérieures jurassiennes. L'organisation d'événements et de rencontres politiques a été encore une fois en partie affectée par la crise COVID. Le retour à la normale durant l'année 2022 a été un soulagement et l'occasion de relancer certaines dynamiques de relations et de coopération.

L'événement majeur de l'année 2021, c'est la décision du Conseil fédéral communiquée le 26 mai de cesser les négociations en cours en vue d'un accord-cadre avec l'Union européenne (UE). Suite à cette décision, la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) a réactivé sa Commission Europe chargée de préparer la position des cantons sur les futurs points de négociations entre la Confédération et l'UE. Cette commission est présidée par le ministre Jacques Gerber qui a ainsi permis au canton du Jura d'être partie prenante des discussions en cours et des solutions à trouver.

L'accueil des réfugiés ukrainiens a lui marqué le début d'année 2022. La Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS), présidée par la ministre Nathalie Barthoulot, a alors été particulièrement sollicitée pour traiter un certain nombre de questions, en lien avec la Confédération. Une crise succédant à une autre, c'est finalement la question de la possible pénurie énergétique qui a alimenté les discussions des différentes plateformes de coopération intercantonale durant la seconde moitié de l'année 2022.

Sur le plan fédéral, plusieurs dossiers stratégiques pour le canton du Jura ont été suivis par le Gouvernement, à l'exemple de la mise en œuvre de l'imposition minimale OCDE ou du financement des soins de la santé. Ces dossiers encore en cours de traitement ont potentiellement des effets financiers importants sur les cantons en général et le Jura en particulier.

Sur le plan intercantonal, les échanges dans les conférences intergouvernementales, qui ont pu reprendre en présentiel, ont été particulièrement consacrés à la politique européenne et à la position des cantons sur les différents points d'achoppement qui avait amené à la rupture des négociations sur l'accord-cadre. Les cantons, à l'initiative notamment du Jura, ont cherché aussi des appuis à l'extérieur, à l'exemple des contacts pris avec le Bade-Wurtemberg lors d'un voyage organisé par la Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest (CGNO) au printemps 2022 à Bruxelles ; contacts qui ont abouti, à l'été 2022, à la signature d'un courrier par toutes les régions frontalières de la Suisse, ainsi que la CdC. Ce courrier a été adressé à la Confédération et à la Commission européenne pour leur demander de trouver rapidement une solution à une situation qui pèse la Suisse, mais également ses voisins. Les relations étatiques entre la France et la Suisse se sont également durcies durant quelques mois. Toutefois, on peut se réjouir que dans ce contexte, la coopération et les relations avec nos voisins directs de Bourgogne-Franche-Comté ou d'Alsace aient toujours été excellentes. La crise liée à la pandémie a pu mettre en exergue l'importance des bassins de vie transfrontaliers et l'intérêt de chacun de mettre en place des collaborations durables. Les programmes européens Interreg VI de soutien à la coopération transfrontalière ont d'ailleurs pu être lancés l'année dernière, sur deux espaces qui concernent le Jura : l'Arc jurassien et le Rhin supérieur. Sur ces deux territoires les opportunités de collaborations existent et le cadre pour les financer aussi.

Le Gouvernement jurassien a aussi pu relancer l'organisation de rencontres bilatérales régulières avec les cantons et élus des territoires français voisins et amis. Plusieurs enjeux économiques, environnementaux, liés à la formation ou encore culturels dépassent les frontières cantonales et nécessitent de la coordination qui se matérialisent déjà par des collaborations efficaces. Maintenir et développer des relations stables et amicales est donc essentiel pour le canton du Jura.

Finalement, le point d'orgue de la période a sans conteste été l'accession d'Elisabeth Baume-Schneider au Conseil fédéral début décembre 2022 pour laquelle le canton du Jura s'est fortement engagé.

A noter que les ressources humaines dédiées aux affaires extérieures du canton du Jura ont passablement fluctué en raison de la gestion de la pandémie ainsi que de changements de personnel. En 2021, 2,5 équivalents plein-temps (EPT) en moyenne étaient consacrées aux affaires extérieures. Début 2022, suite au départ de la déléguée aux affaires intercantionales et à la mobilisation du délégué aux affaires fédérales pour la gestion de la Cellule Covid, seuls 1,2 EPT étaient disponibles. La situation est revenue à la normale à partir de mai 2022, avec 2,6 EPT pour le suivi des affaires extérieures.

1 DES RELATIONS EXTERIEURES EN PERIODE DE PANDEMIE

Une année 2021 encore marquée par le COVID

Les relations entre la Confédération et les cantons ont été au centre de la crise dès mars 2020 et jusqu'à la fin des mesures mises en place par la Confédération en mars 2022. Il s'agit certainement de l'enjeu le plus important en termes de gestion de l'action des pouvoirs publics, mais également l'élément qui a été l'un des défis majeurs. En effet, la crise COVID a eu des effets sanitaires mais également sociaux, économiques et financiers pour les particuliers, les entreprises et les pouvoirs publics. Les niveaux décisionnels ont également varié dans le temps, puisque les décisions se sont prises tantôt au niveau cantonal, puis au niveau fédéral. Le cofinancement des mesures prises a aussi été assuré parfois par les cantons, parfois par la Confédération.

Relations Cantons-Confédération

Dans ce contexte, les relations entre les cantons et la Confédération, mais aussi entre cantons ont été particulièrement intenses et ont nécessité un fort engagement de la part du Gouvernement, de la Chancellerie et des services de l'Etat. Les caractéristiques de la crise ont impliqué des délais de réaction très courts, mais également la nécessité d'interpréter des décisions pas toujours très précises et de juger rapidement de leurs effets, y compris financiers, sur le canton. Ces relations intenses ont été mises en place et maintenues tout au long de la crise tant au niveau politique qu'au niveau technique. Le délégué aux affaires fédérales a été détaché par la Chancellerie à la coordination et à la synthèse de l'ensemble de ces relations durant l'année 2021 et les deux premiers mois de 2022.

Les consultations formelles des cantons avant les prises de décisions fédérales ont été nombreuses. Entre mars 2020 et avril 2022, la Confédération a consulté les cantons à 52 reprises uniquement concernant la gestion de la crise COVID. Les modes de fonctionnement ont aussi changé plusieurs fois. Le Conseil fédéral a parfois demandé à la Conférence des directeurs de la santé de prendre position pour les cantons et a ensuite consulté les cantons directement à leur demande. Ces consultations ont à chaque fois été menées dans des délais très courts, parfois de quelques jours (contre plusieurs mois en période normale).

En résumé, les échanges entre cantons et Confédération n'ont pas toujours été fluides durant la crise. Plusieurs rapports publiés par la Conférence des gouvernements cantonaux et les Chambres fédérales estiment qu'il s'agit d'un point de vigilance important pour la préparation d'une éventuelle nouvelle crise majeure. Le canton du Jura a toutefois pu démontrer une faculté d'adaptation et de réaction particulièrement efficace. Ainsi, les échanges bilatéraux avec les élus fédéraux et les services de l'administration fédérale ont permis à plusieurs reprises d'influencer les décisions et de mettre en évidence l'importance qu'elles soient applicables par les cantons dans le quotidien de la population. La Confédération a de manière générale joué son rôle en mettant une série d'outils et de moyens financiers à disposition. Le canton du Jura a utilisé ces ressources au maximum en les adaptant à sa réalité. L'exemple le plus frappant est certainement la présence de l'armée pour la vaccination en décembre 2021.

Relations intercantionales

Au niveau national, la coordination intercantonale a surtout été prise en charge par la Conférence suisse des directeurs de la santé (CDS). Elle a dans un premier temps récolté les positions des cantons pour les synthétiser et les soumettre au Conseil fédéral. Elle a également monitoré de manière régulière les mesures mises en place dans les différents cantons. La conférence a toujours eu une position prudente, mais ne représentait que les ministres de la santé. La Conférence des Gouvernements cantonaux (CdC) a également joué un rôle de coordination à un niveau plus global en fournissant notamment une analyse de la collaboration intercantonale et celle entre les cantons et la Confédération. Le Gouvernement jurassien s'est fortement investi dans ces conférences et y a défendu les positions jurassiennes notamment en matière de mise en œuvre des décisions fédérales et de la recherche de solutions pragmatiques et applicables sur le terrain.

Sur le plan romand, les ministres de la santé se sont réunis de manière très régulière pour des échanges en visioconférence au sein de la Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS). Ce travail de coordination a bien fonctionné, avec toutefois certaines limites lorsque les avis sur les mesures à prendre étaient divergents ou lorsque les gouvernements prenaient ensuite des décisions différentes dans leur canton.

En conclusion, il est à relever que le dialogue intercantonal et fédéral et surtout la coordination des multiples lieux d'échanges pour tenter d'avoir une vision globale de la situation ont été des défis majeurs des relations extérieures durant la période COVID. Le fédéralisme suisse est requestionné à l'aune de la gestion de cette crise. Une réflexion devrait avoir lieu pour améliorer les processus de décision et l'information en cas de crise. A l'inverse, cela a certainement permis de resserrer les liens entre cantons et de pratiquer de manière régulière des échanges formels et informels. Dans ce contexte, le Jura a joué parfaitement son rôle de canton agile et a pu régulièrement faire des propositions et partager son expérience en suscitant l'intérêt de ses partenaires.

2 LE JURA SUR LES SCENES FEDERALE ET INTERCANTONALE

La promotion et la défense des intérêts jurassiens sur la scène fédérale constituent un pan substantiel des affaires extérieures. Les objets traités et les décisions prises par le Conseil fédéral et les Chambres fédérales peuvent avoir des effets importants pour les cantons.

La défense des intérêts jurassiens ne se conçoit pas uniquement à l'échelon cantonal, mais exige aussi de mener des actions concertées au niveau intercantonal. Les conférences intergouvernementales et spécialisées jouent ici un rôle primordial.

2.1 Dossiers prioritaires suivis au niveau fédéral

Politique européenne

Le Conseil fédéral a décidé de mettre fin aux négociations sur l'accord-cadre avec l'Union européenne (UE) en mai 2021. Dans l'enchaînement, l'UE a annoncé que la Suisse ne serait plus associée au programme de recherche Horizon et que les accords de reconnaissance mutuels dans le domaine des dispositifs médicaux ne seraient pas renouvelés. Le Conseil fédéral a lui revu sa stratégie qui prévoit désormais d'intégrer les éléments institutionnels dans les différents accords bilatéraux et d'en négocier de nouveaux dans le domaine de la santé, de l'énergie et des denrées alimentaires.

Pour le Jura, le dossier est évidemment stratégique. En effet, en tant que canton frontalier et exportateur, le canton a des relations privilégiées avec ses voisins. De plus, si la situation reste bloquée, les accords de reconnaissance mutuels dans le domaine des machines pourraient devenir caduques à l'horizon 2025 et ainsi péjorer l'industrie jurassienne. Le Gouvernement jurassien a plusieurs fois exprimé son souhait de voir les discussions reprendre rapidement de manière constructive avec l'UE pour éviter à l'économie et à la société en général de rester dans un climat d'incertitude notamment juridique.

Dans cette optique, le Gouvernement jurassien a reçu en janvier 2022, Livia Leu, secrétaire d'Etat en charge des négociations avec l'UE, puis en août 2022 son Excellence Petros Mavromichalis, ambassadeur de l'Union européenne en Suisse. Ces rencontres ont permis au Gouvernement de rappeler l'importance pour le canton et la région d'une situation institutionnelle stable entre l'Union européenne et la Suisse ainsi que le maintien et le développement d'accords bilatéraux favorables aux deux parties.



Visite de l'Ambassadeur de l'Union européenne, 30 août 2022.

©SIC

Le Conseil fédéral a lancé des entretiens exploratoires pour déterminer un nouveau mandat de négociation. Par ailleurs, les cantons ont eu lancé un processus pour revoir leur position sur le dossier européen. Pour ce faire, la Conférence des Gouvernements cantonaux (CdC) a réactivé sa « Commission Europe ». Cette dernière est chargée de faire une proposition à l'ensemble des cantons qui devraient se prononcer durant le printemps 2023. La Commission Europe est présidée par le ministre jurassien Jacques Gerber, vice-président de la CdC.



Visite d'information de la CGNO à Bruxelles sur l'évolution des relations entre la Suisse et l'Union européenne 31 mars au 1^{er} avril 2022 ©CGNO

Transports

Le développement du tronçon de route N18 qui relie Delémont à Bâle fait partie des dossiers stratégiques pour le canton du Jura. L'objectif est de convaincre la Confédération d'aménager le tronçon en voie rapide, et notamment d'intégrer la suppression des goulets d'étranglement de Angenstein, Laufon/Zwingen et Delémont au programme de développement stratégique (PRODES) des routes nationales 2027. En clair, l'aménagement d'une voie rapide en direction de la région bâloise serait un atout important pour le canton et un des vecteurs de développement au sein du Switzerland Innovation Park Basel Area. Un comité de soutien, réunissant des acteurs des cantons concernés du Jura, des deux Bâle et de Soleure s'est créé en 2021. De nombreux contacts ont eu lieu avec la Confédération, représentée par l'OFROU. Une étude de corridor, avec pour objectif de vérifier les aménagements nécessaires et leur faisabilité, sera lancée début 2023 par la Confédération, en concertation avec les cantons. Le suivi de ce dossier reste ainsi prioritaire pour le canton.

Au niveau de la desserte ferroviaire entre la Chaux-de-Fonds et Delémont, l'association ArcExpress a été officiellement constituée en novembre 2022. L'objectif est de soutenir l'aménagement de la ligne des Chemins de fer du Jura entre Glovelier et Delémont, afin de pouvoir voyager entre La Chaux-de-Fonds et Delémont sans changement de train. A la clé, une réduction de la distance-temps, mais surtout une meilleure connexion vers Bâle, et des opportunités économiques et touristiques.

Cyberadministration / numérisation

En 2022, la Confédération et les cantons ont mis en place l'Administration numérique suisse (ANS). Il s'agit d'une plateforme qui a pour mission de développer la cyberadministration et le numérique de manière coordonnée sur le plan national. Le ministre David Eray est membre de l'organe de direction politique de l'ANS qui disposera de près de 140 millions de francs sur 7 ans. Dans le domaine de la cyberadministration, le canton du Jura est bien positionné en comparaison intercantonale. Il est notamment à l'origine, avec le canton de Fribourg, de la création de l'association iGovPortal.ch qui développe la solution de guichet virtuel utilisée désormais par de nombreux cantons et qui concerne près de deux millions de personnes en Suisse. Les affaires extérieures et le Service de l'informatique (SDI) ont développé une stratégie de défense des intérêts numériques afin que les développements jurassiens soient pris en compte dans le développement numérique national. Le but est d'assurer la compatibilité des solutions cantonales sur le plan fédéral, mais également de pouvoir obtenir des financements de l'ANS pour continuer de développer des projets innovants en la matière et rester ainsi un laboratoire national dans le domaine numérique.

Energie

La question de l'approvisionnement énergétique et les conséquences d'une possible pénurie ont été des thématiques importantes des conférences intercantionales en 2022. La coordination entre les cantons est assurée par le comité de pilotage Sécurité de l'approvisionnement énergétique des cantons qui réunit les représentantes et représentants des présidences des conférences impliquées. En parallèle, aussi bien la CdC, que la Conférence des Gouvernements de Suisse occidentale (CGSO) et la Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest (CGNO) ont été utilisées comme plateformes de concertation intercantonale. Le Canton a aussi dû se positionner en urgence sur de nombreuses nouvelles bases légales fédérales en matière d'approvisionnement énergétique. A noter que dans le contexte difficile de ses relations avec l'Union européenne, la Suisse était mise de côté de discussions au niveau européen et de l'accès à certaines plateformes d'échanges d'électricité. Pour le

Jura, les enjeux de l'approvisionnement résident aussi dans le développement de la diversité du mix énergétique, à l'exemple du projet de géothermie profonde à Glovelier, projet-modèle pour la Confédération.

Autres domaines

Plusieurs autres dossiers fédéraux et intercantonaux ont également fait l'objet d'un suivi de la part du Gouvernement et de l'équipe des affaires extérieures.

Une délégation du Gouvernement jurassien a profité de la venue du conseiller fédéral Guy Parmelin au Marché-Concours le 14 août 2022 pour échanger avec lui sur certains dossiers d'importance, dont la question de la contribution pour la préservation de la race du Franches-Montagnes qui était menacée de diminution. La discussion a été constructive et le conseiller fédéral avait pu rassurer les éleveurs jurassiens. Au final, le Conseil fédéral a approuvé en fin d'année le train d'ordonnances agricoles 2022 sans évolution de la contribution à la race Franches-Montagnes.

Le canton du Jura s'est battu l'an passé pour défendre les intérêts de sa maturité gymnasiale en 3 ans, suite au projet du Conseil fédéral d'harmoniser au niveau suisse la maturité sur 4 ans, ainsi que l'option spécifique théâtre. Le modèle jurassien a prouvé son efficacité. Un allongement de la durée des études au Lycée aurait non seulement des conséquences pour les étudiants et leur parcours de formation, mais également sur l'organisation cantonale de l'enseignement et son financement.

Plusieurs dossiers financiers ou fiscaux ont été également suivis de manière attentive. On peut notamment citer l'avancée du rapport sur l'efficacité de la péréquation financière. Ce rapport qui sera remis au Conseil fédéral en fin d'année 2023 servira de base à la prochaine discussion sur la péréquation financière qui aura lieu aux Chambres fédérales en 2024-2025.

Côté fiscal, l'imposition minimale des grandes entreprises (imposition OCDE), mais également l'imposition individuelle et les tentatives de réforme de l'imposition du logement ont également attiré l'attention du Gouvernement. Ces dossiers sont toujours en cours de traitement parlementaire.

Enfin, de nombreux dossiers liés à la santé nécessitent une vigilance particulière pour le canton du Jura, sur le plan sanitaire, social mais également financier. Ainsi les deux initiatives fédérales du PS et du Centre pour des primes plus basses ainsi que le financement moniste des soins, le dossier électronique du patient et les mesures de réduction des coûts proposées par Conseil fédéral, sont tous des dossiers fondamentaux qui pourront potentiellement avoir des conséquences financières pour l'Etat et la population.

2.2 Conférences intergouvernementales

Conférence des Gouvernements cantonaux (CdC)

La CdC est la conférence qui représente l'ensemble des cantons sur les dossiers institutionnels majeurs ou les thématiques transversales. Depuis avril 2021, le ministre Jacques Gerber est membre du bureau de la CdC dont il assume la vice-présidence. Les principaux dossiers stratégiques pour le Jura traités par la CdC sont le numérique, les questions énergétiques, la péréquation financière et le dossier européen.

Conférence des Gouvernements de Suisse occidentale (CGSO)

La CGSO regroupe les cantons de Berne, Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel, Genève et Jura. Elle a pour principal objectif d'assurer le suivi et la coordination politique, ainsi qu'un échange intense d'informations entre ses sept cantons membres pour tout ce qui concerne les dossiers fédéraux. Elle donne à la Suisse occidentale une position d'interlocuteur reconnu vis-à-vis de la Confédération, des autres régions du pays et des régions transfrontalières. Le ministre Jacques Gerber assure depuis juin 2022 la présidence de la conférence. En 2021 et 2022, les principaux dossiers traités ont naturellement été les relations entre la Suisse et l'Union européenne, la question de l'approvisionnement énergétique,



Membres du Comité CGSO, juin 2022

©CGSO

mais aussi la défense des intérêts cantonaux sur certains objets fédéraux. A noter que le comité de la CGSO a rencontré en décembre 2022 les présidences et directions de la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR) et de la Radio télévision suisse (RTS) pour un échange sur les enjeux politico-médiatiques actuels et futurs en Suisse, et plus particulièrement sur l'initiative qui vise à réduire la redevance et qui pourrait avoir des conséquences pour le paysage médiatique suisse, notamment la culture francophone et la couverture du canton.

Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest (CGNO)

La CGNO est constituée par les cantons de Soleure, de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne, d'Argovie et du Jura (Zurich et Berne y siégeant comme cantons associés). La Conférence, qui sera présidée par le canton du Jura dès juin 2023, a notamment pour but le développement de positions communes entre ces différents cantons, la défense des intérêts de la région auprès de la Confédération, de la Conférence des gouvernements cantonaux et des autres régions, une représentation conjointe de la région dans le cadre de la collaboration transfrontalière ainsi que l'information et la coordination entre les cantons dans le cadre de la collaboration régionale et des groupes de travail intercantonaux. En 2021 et 2022, la relation entre la Suisse et l'Union européenne a aussi été le point principal des séances de comité. Un voyage officiel à Bruxelles a été organisé au printemps 2022 grâce auquel les cantons de la CGNO ont pu prendre le pouls de la Commission européenne sur sa relation avec la Suisse et les points de divergence. Le ministre Jacques Gerber faisait partie de la délégation CGNO, aux côtés de conseillers d'Etats bâlois, argoviens et soleurois, ainsi que d'élus fédéraux de la région. La coordination du projet d'exposition nationale Svizra27 fait aussi partie des activités de la conférence, avec la concertation intercantonale pour le développement des relations transfrontalières dans le Rhin supérieur.



Assemblée plénière annuelle de la CGNO, juin 2022

©CGNO

2.3 Conférences intercantionales spécialisées

Au niveau des conférences des chef-fe-s de département, chaque ministre est membre d'un comité stratégique pour le canton du Jura. La ministre Nathalie Barthoulot est présidente de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS). Cette conférence a été particulièrement sollicitée ces dernières années puisqu'elle assure la collaboration entre les cantons et contribue à l'harmonisation de la politique sociale dans les domaines suivants : système de sécurité sociale, politique familiale et sociale, politique de l'enfance et de la jeunesse, politique en faveur des personnes en situation de handicap et migration. Avec la pandémie du Covid-19, puis la gestion de l'accueil des réfugiés ukrainiens, la CDAS a été particulièrement active sous la présidence jurassienne. En 2021 et 2022, la CDAS a continué à adopter un certain nombre de recommandations que ce soit dans le domaine de l'aide sociale, de l'accueil et de l'intégration des étrangers, particulièrement des statuts S



Conférence annuelle 2022 de la CDAS, Genève

©CDAS

ukrainiens, ou encore de la violence domestique. Elle participe également au Dialogue national sur la politique sociale suisse entre la Confédération et les cantons.



Séance de la CDF du 25.11.2022 à Schwyz, en compagnie du Conseiller fédéral Ueli Maurer ©Bote der Urschweiz

La ministre Rosalie Beuret Siess est membre du comité de la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF) qui est notamment occupée par les dossiers stratégiques de la péréquation financière et de la mise en œuvre de l'imposition minimale OCDE. Le ministre David Eray est lui membre de la Conférence pour la forêt, la faune et le paysage (CFP) qui permet d'aborder efficacement les problématiques liées au changement climatique pour les forêts jurassiennes. Le ministre Jacques Gerber est également membre du

comité de la Conférence des directeurs cantonaux de l'agriculture (CDCA), domaine d'activité majeur pour un canton rural comme le Jura. Enfin, la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), dont le ministre Martial Courtet est membre du comité, a notamment traité de la réforme de la maturité gymnasiale, avec des intérêts là aussi importants pour le canton. A noter que l'Assemblée plénière de la CDIP s'est tenue à Delémont les 27 et 28 octobre 2022, en présence du Conseiller fédéral Guy Parmelin.



Les membres de la CDIP, en compagnie du Conseiller fédéral Guy Parmelin, au Théâtre du Jura à Delémont, 27 octobre 2022 ©SIC

Ainsi, les places occupées par les ministres jurassiens au sein des différentes conférences suisses contribuent au rayonnement du canton du Jura sur la scène fédérale et intercantonale. Le Jura a ainsi l'occasion de se positionner activement dans certains domaines, dont plusieurs ont pris une importance centrale ces dernières années.

2.4 Rencontre bilatérales

Le Gouvernement jurassien rencontre régulièrement les conseils d'Etat de plusieurs cantons voisins afin de maintenir des relations amicales et coopératives, de développer des projets communs ou de faire un point de situation sur les collaborations en cours.

Neuchâtel



Rencontre entre les Gouvernements neuchâtelois et jurassiens, 20 septembre 2022

©SIC

Le Gouvernement jurassien a rencontré le Conseil d'Etat neuchâtelois le 7 septembre 2021 à Delémont et le 20 septembre 2022 à La Chaux-de-Fonds. De nombreuses collaborations existent entre nos deux cantons, que ce soit dans le domaine informatique, environnemental, de la formation, de la santé ou encore de la culture. De plus, les deux cantons sont deux des moteurs principaux de l'Arc jurassien et à ce titre souhaitent

dynamiser le territoire par l'intermédiaire notamment des actions de l'association intercantonale **arcjurassien.ch**. De plus, les collaborations entre le Parc du Doubs et le Parc du Doubs horloger pourront être soutenues par le nouveau programme Interreg. Enfin la défense du projet ferroviaire ArcExpress fait également partie des sujets de concertation, tout comme la coordination pour la défense d'intérêts communs au niveau de la péréquation financière.

Bâle-Ville

Le Canton de Bâle-Ville a invité le Gouvernement à une rencontre le 8 novembre 2022. Les collaborations sont nombreuses et importantes pour le Jura dans les domaines de l'économie (Basel Area, RIS Bâle-Jura), de la mobilité (N18, ligne S3), de la culture (Théâtre du Jura), ou encore de la santé (relations entre l'Hôpital du Jura et l'Hôpital universitaire de Bâle). La concertation est également importante dans certains dossiers, particulièrement celui des relations entre la Suisse et l'Union européenne et de la défense des intérêts de notre région frontalière.



Les Gouvernements jurassiens et bâlois réunis, 8 novembre 2022 ©SIC

Bâle-Campagne

Une rencontre de travail s'est tenue le 31 août 2021 entre le Gouvernement jurassien et le Conseil d'Etat de Bâle-Campagne à Roggenburg. Les relations sont étroites en matière de développement économique, en lien avec Basel Area, ou de transport, par exemple avec le tronçon de route nationale N18 et des enjeux qui sont liés. Des collaborations très concrètes existent aussi au niveau de la maturité bilingue ou de la répétition de la 10^{ème} année d'école obligatoire.

Fribourg



Séance de travail du 31 mai 2022 entre les Gouvernements jurassiens et fribourgeois ©SIC

Le Gouvernement jurassien a rencontré le Conseil d'Etat fribourgeois le 31 mai 2022. La réunion s'est tenue à Kerzers dans les locaux du Papillorama. Les échanges ont porté notamment sur la digitalisation et la cyberadministration puisque les deux cantons sont associés en la matière depuis de nombreuses années. La collaboration dans le domaine des appels d'urgence (144), mais également un partage d'expériences dans l'accueil des réfugiés ukrainiens et dans la gestion de la crise COVID ont été évoqués. A noter que les collaborations entre les deux cantons donnent entière satisfaction aussi bien à Fribourg que dans le Jura.

Berne

Pour la première fois et dans l'objectif partagé par les deux exécutifs de normalisation des relations, le Gouvernement jurassien a reçu le Gouvernement bernois in corpore pour une séance de travail le 2 novembre 2022 dans le Jura. Les échanges constructifs ont porté sur les possibles domaines de collaborations à approfondir à l'avenir, en dehors des questions liées au transfert de la ville de Moutier.

Visite confédérale à Zoug

Dans le cadre des visites confédérales organisées entre les exécutifs de deux cantons, le Gouvernement a été reçu début septembre 2022 par son homologue de Zoug. Le drapeau jurassien a flotté sur le bâtiment du Gouvernement zougais. Le Gouvernement jurassien a aussi eu l'honneur de tenir sa séance hebdomadaire dans la salle du Conseil d'Etat zougais avant de se familiariser avec les institutions et le canton. Dans le cadre de cet échange confédéral, il a également eu l'occasion de visiter deux établissements psychiatriques et de s'informer sur TriaPlus AG, l'organisation de psychiatrie intégrée issue d'une collaboration efficace entre les cantons de Zoug, Schwyz et Uri pour la desserte des prestations de soins psychiques. Le Gouvernement jurassien aura le plaisir de recevoir son homologue zougais en août 2024.



Rencontre avec le Gouvernement zougais, septembre 2022

©SIC

3 LE JURA SUR LA SCENE TRANSFRONTALIERE

En raison de sa position géographique, le canton du Jura est engagé dans différents espaces de coopération transfrontalière avec la France et l'Allemagne voisines. Il faut citer ici :

- les organismes institutionnels : **arcjurassien.ch**, **Arcjurassien.org** (anciennement Conférence TransJurassienne), Conférence du Rhin supérieur et Commission intergouvernementale du Rhin supérieur ;
- les accords de coopération bilatéraux : accords Jura-Territoire de Belfort, Jura-Pays de Montbéliard Agglomération et Jura-Haut-Rhin ;
- les programmes européens de coopération : programmes INTERREG France-Suisse et Rhin supérieur ;
- le fonds de coopération culturelle Jura-Territoire de Belfort.

La décision du Conseil fédéral d'abandonner les négociations en vue de la conclusion d'un accord-cadre avec l'Union européenne, regrettée dans de nombreux milieux, aux premiers rangs desquels les milieux académiques et l'industrie d'exportation, n'a pas été sans effet sur les questions transfrontalières. Pour le Conseil fédéral, « les États voisins de la Suisse sont extrêmement importants, puisque c'est avec eux qu'elle réalise un tiers de son commerce extérieur. Des progrès doivent être accomplis concernant les questions bilatérales en suspens. À ce sujet, la Suisse accorde une attention particulière aux besoins des régions frontalières. En outre, de nouveaux champs de collaboration orientés vers des défis communs doivent être identifiés et approfondis ».

La Confédération s'est dès lors résolue à intensifier encore plus les échanges à tous les niveaux avec les États voisins. Cela passe par un renforcement du dialogue à trois niveaux : transfrontalier, national et européen.

Le Jura est naturellement et fortement concerné par cette orientation de la politique européenne de la Suisse et ce à deux niveaux :

- Au niveau transfrontalier, par les relations qu'il conduit avec ses voisins et l'importance grandissante de celles-ci vu de Berne.
- Au niveau national, par la présidence de la Commission Europe de la CdC.

Dans le contexte difficile des relations Suisse-Europe, il a été heureux de constater qu'en 2021 et 2022 le dialogue transfrontalier a produit des effets intéressants dans deux domaines stratégiques : le travail frontalier et la reconnaissance des bassins de vie transfrontaliers. Dans le premier cas, il s'est agi de trouver une solution à la problématique du télétravail et des interrogations qui sont apparues concernant la fiscalité et les assurances sociales. Dans le deuxième cas, une démarche tout à fait novatrice a été

initiée par Berne et Paris visant à reconnaître au plus haut niveau l'existence des espaces de vie transfrontaliers, dont les logiques de fonctionnement diffèrent de celles des bassins de vie « nationaux » dans les domaines de la santé, de la mobilité, du franchissement des frontières, de la sécurité et, bien sûr, du travail.

Au plan des relations transfrontalières, les années 2021 et 2022 ont aussi été marquées par la fin du programme INTERREG V et le lancement d'INTERREG VI.

3.1 Dossiers prioritaires

Nouveaux programmes Interreg VI

En 2022, au terme de trois années de préparation et de discussion, les programmes opérationnels INTERREG VI France-Suisse et Rhin supérieur, dont le Jura est partenaire, ont été adoptés par toutes les parties prenantes au programme, cantons, régions, Confédération et Union européenne. L'établissement des priorités sur lesquelles les deux programmes ont été construits a fait l'objet d'une concertation approfondie. Ils ont tous deux fait de la transition écologique leur première priorité.

En vue de la mise en œuvre concrète des projets de coopération et de leur financement, le Gouvernement jurassien a défini le montant de l'engagement financier du canton du Jura pour la période 2021-2027, avec les réserves d'usage liées aux processus d'adoption des budgets cantonaux. Ce financement permettra de débloquer les cofinancements fédéraux et européens.

Pour rappel, dans le cadre du programme INTERREG V de 2014 à 2020, le canton a cofinancé un total de 32 projets sur les deux aires de coopération pour un montant total de 1,18 million de francs (liste des projets en annexe 3). Associé à celui des autres partenaires, cet investissement a généré des participations de la Confédération et de l'Europe s'élevant à plus de 50 millions d'euros. Les projets cofinancés concernaient l'innovation technologique (13), la protection et la valorisation du patrimoine naturel et culturel (9), la mobilité et les transports (2), l'emploi (5), la santé (1) et la collaboration entre administrations et citoyens (2).

Programme INTERREG VI France-Suisse

Déposé en octobre 2021 auprès des services de la Commission européenne, le programme de coopération territoriale européenne Interreg VI A – France-Suisse 2021-2027 a été adopté officiellement le 10 mai 2022.

Ce nouveau programme a été établi avec les partenaires français et suisses du territoire de coopération, composé de 7 cantons suisses (Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais, Vaud) et de 5 départements français (Doubs, Jura et Territoire de Belfort pour la région Bourgogne-Franche-Comté, Ain et Haute-Savoie pour la région Auvergne-Rhône-Alpes).

Doté de 69,7 millions d'euros de Fonds européen de développement régional (FEDER) et 50 millions d'euros de contributions suisses, cette 6^{ème} génération du programme est construite autour de 5 priorités : la transition écologique et énergétique, la recherche et l'innovation, les mobilités durables et la multimodalité, le tourisme durable et la culture, ainsi que la réduction des obstacles à la frontière franco-suisse.

Programme INTERREG Rhin supérieur

Du côté du Rhin supérieur, le programme INTERREG VI 21-27 a, lui aussi, obtenu en mai 2022 l'agrément de la Commission européenne. Les cinq axes de financement sont le changement climatique et la transition énergétique, la mobilité, le marché de travail, le transfert des connaissances et des technologies, ainsi que la collaboration au niveau de la société civile et des institutions. Des moyens financiers issus du Fonds européen de développement régional (FEDER) à hauteur de 125 millions d'euros sont associés au programme. Cette somme correspond à une augmentation de la dotation de 15% par rapport au programme précédent. Côté suisse, les subventions envisagées d'environ 24 millions de francs demeurent inchangées. Les cinq cantons de Suisse du Nord-Ouest (Argovie, Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Jura et Soleure) et la Confédération, via la Nouvelle politique régionale (NPR), soutiennent le programme INTERREG VI Rhin supérieur.

Télétravail des frontaliers

Depuis l'éclatement de la pandémie de coronavirus, la pratique du télétravail est entrée dans le quotidien de nombreuses personnes. Cette nouvelle forme de travail peut avoir des effets bénéfiques en matière d'environnement et de mobilité pendulaire transfrontalière, mais elle recèle aussi des interrogations concernant les systèmes fiscaux et d'assurances sociales auxquels des milliers de travailleurs frontaliers et leurs entreprises sont soumis.

Avec les autorités des cantons frontaliers de la France, le Gouvernement jurassien s'est engagé pour assurer la prolongation des accords amiables transitoires entre la Suisse et la France, qui garantissent des conditions-cadres stables pour le télétravail. Persuadé qu'une solution viable sur le long terme devait être trouvée, il a sensibilisé les autorités fédérales et les partenaires français sur les spécificités des bassins de vie transfrontaliers et s'est associé à une étude transfrontalière, coordonnée par **arcjurassien.ch**, visant à analyser l'impact réel du télétravail et ses conséquences en matières économique, environnementale ou sociale. Ces efforts ont porté leurs fruits vu qu'un accord entre la France et la Suisse a été conclu pour l'imposition du télétravail des frontaliers, possible jusqu'à 40% du temps de travail par année sans remettre en cause ni le statut de frontalier, ni les règles d'imposition.

Pour rappel, au deuxième trimestre 2022, le canton du Jura recensait pour la première fois un peu plus de 10'000 travailleurs frontaliers. Globalement, une personne frontalière sur trois était une femme et un peu plus du tiers avait moins de 35 ans. Plus d'un travailleur frontalier sur deux travaillait dans le secteur secondaire et près de 20% de l'ensemble de la main-d'œuvre frontalière travaillait dans le seul domaine de la fabrication de produits informatiques et électroniques et de l'horlogerie. Par ailleurs, 900 frontaliers étaient actifs à fin 2022 dans le domaine de la santé et de l'action sociale.

Etude menée par Arcjurassiens.org sur les perspectives économiques pour l'Arc jurassien franco-suisse

Afin de documenter les effets de la crise sanitaire et d'identifier les défis auxquels sont confrontés l'Arc jurassien franco-suisse, Arcjurassien.org qui réunit les cantons de Berne, du Jura, de Neuchâtel et de Vaud, ainsi que la Région et la Préfecture de Bourgogne-Franche-Comté a mandaté le cabinet BAK Economics. L'étude réalisée identifie des leviers opérationnels et des éléments d'aide à la décision à destination des principaux acteurs du territoire. Dans un contexte d'instabilité croissante, l'objectif est d'augmenter la résilience de l'Arc jurassien et de valoriser ses nombreux atouts.

Les sujets liés à la main-d'œuvre, à l'accueil des entreprises et au potentiel d'innovation sont fortement ressortis de l'analyse. Les principales recommandations portent sur l'offre d'enseignement supérieur et de formation, l'attractivité résidentielle et touristique ainsi que les conditions-cadres de l'activité économique (surfaces, équipements, numérique, aides...). Un renforcement des réseaux existants dans ces domaines est préconisé afin d'améliorer l'interconnaissance et une meilleure prise en compte des impacts transfrontaliers des politiques menées par chacun des acteurs.

Porrentruy accueille le Forum de la formation d'ARC HORLOGER

En lien avec l'inscription au patrimoine immatériel de l'humanité (UNESCO) de la mécanique horlogère et de la mécanique d'art, la Division technique du CEJEF a accueilli en octobre 2022 le 2^{ème} Forum de la formation d'ARC HORLOGER. Les discussions et échanges ont porté sur les solutions transfrontalières dans le domaine de la formation en horlogerie et de la mécanique d'art. Pour la cinquantaine d'experts de Suisse et de France présents, il s'agissait de considérer la question de la transmission des savoir-faire sous l'angle de la coopération transfrontalière.

Première rencontre des élus des territoires frontaliers

La première rencontre des élus des territoires frontaliers de l'Arc jurassien s'est tenue à Morteau le 8 décembre 2022 et a réuni une centaine de représentants français (Région Bourgogne-Franche-Comté, Départements, Intercommunalités, Parcs naturels) et suisses (Cantons,



Rencontre des élus des territoires frontaliers à Morteau, 8 décembre 2022

©arcjurassien.ch

Communes, Associations et Instances régionales, Parcs naturels). Au menu : les enjeux structurels et économiques de l'Arc jurassien franco-suisse et l'importance du vivre-ensemble.

En marge de cette rencontre, le ministre David Eray a accédé à la présidence d'**arc**jurassien.ch et d'Arc jurassien.org, succédant au conseiller d'Etat bernois Pierre Alain Schnegg.

3.2 Rencontres bilatérales

Territoire de Belfort et Grand Belfort

Le 27 septembre 2022, une délégation du Gouvernement jurassien a reçu à Delémont les élus du Territoire de Belfort et du Grand Belfort pour faire le point sur les relations institutionnelles entre les deux territoires et leur insuffler une nouvelle dynamique. Il a été convenu que le lancement du programme INTERREG VI France-Suisse était une opportunité à saisir pour le développement et la mise en œuvre de projets communs dans des domaines identifiés comme prioritaires : la mobilité



Rencontre entre une délégation du Gouvernement jurassien et élus belfortains au Théâtre du Jura, 27 septembre 2022 ©SIC

transfrontalière, avec le renforcement de l'exploitation de la ligne Belfort-Delémont à l'horizon 2026 ; la transition écologique et l'innovation technologique. Dans ce dernier domaine, l'intensification des relations entre la Haute Ecole Arc et l'Université technologique de Belfort-Montbéliard a été saluée.

Dans le domaine économique, il a été décidé la tenue d'un forum économique franco-suisse en 2023, faisant suite à celui organisé en 2022 dans le cadre du SIAMS à Moutier. Ce prochain forum se tiendra à Belfort lors du Salon de l'Hydrogène.

Dans le domaine culturel, l'examen des projets soutenus en 2021 et 2022 par le Fonds de coopération culturelle Belfort-Jura ainsi que des

projets à venir a montré la vivacité des collaborations entre les acteurs culturels belfortains et jurassiens et la pertinence du dispositif mis en place. Il a été admis que ce type de collaborations nécessite des efforts constants de mise en contact effective des acteurs culturels.

Préfecture de Belfort

Le 6 juillet 2021, une délégation du Gouvernement jurassien a rencontré à Belfort le préfet du Territoire de Belfort. La rencontre avait pour but de traiter des sujets d'actualité (notamment la relations Suisse-Europe et la crise COVID) et de faire le point sur les dossiers en cours. En tant que représentant de l'Etat français, le préfet est plus particulièrement en charge de la sécurité publique. La collaboration entre la Police cantonale jurassienne et la Gendarmerie du Territoire de Belfort a été qualifiée d'excellente tant au niveau de l'échange d'informations, de la coordination qu'à la mise en œuvre de patrouille mixte. Il a été vivement souhaité que cette collaboration exemplaire se poursuive à l'avenir.

Alsace

Les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin ont fusionné au 1^{er} janvier 2021 pour donner naissance à la Collectivité européenne d'Alsace (CeA). Les contacts ont été liés au niveau technique afin d'envisager la suite des relations, dans l'esprit de l'accord de coopération entre le Haut-Rhin et le Jura. Plusieurs pistes de collaborations ont été évoquées en termes de mobilité transfrontalière, dans le domaine culturel ou encore de la transition énergétique. La CeA a élaboré en 2022 avec ses partenaires un schéma de coopération transfrontalière qui recense un certain nombre de projets bi ou tri-nationaux qu'elle compte mener ces prochaines années. Un projet qui vise la valorisation des châteaux forts de l'espace du Rhin supérieur cofinancé par le programme Interreg a été élaboré l'année passée en lien avec l'Office de la culture jurassien. Par ailleurs, des discussions constructives sont en cours sur les enjeux de mobilité entre le Pays du Sundgau et le Jura.

4 LE JURA SUR LA SCENE INTERNATIONALE

Dans le cadre de la coopération interrégionale, le Canton du Jura s'est engagé de longue date à l'échelon multilatéral au sein de l'Assemblée des régions d'Europe (ARE) et du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe (CPLRE). Au plan bilatéral, la coopération interrégionale concerne les partenariats avec des régions n'ayant pas de frontières communes avec le canton du Jura. En 2021 et 2022, il s'est agi principalement des relations avec la province et la ville de Québec. Par ailleurs, le Gouvernement jurassien entretient des contacts ponctuels avec les représentations étrangères en Suisse afin de maintenir des liens d'amitié à l'échelon international.

4.1 Collaborations multilatérales

Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe (CPLRE), composé de 648 élus représentant plus de 200'000 collectivités et 47 Etats d'Europe, a pour mission de « promouvoir la démocratie, d'améliorer la gouvernance au niveau local et régional et de renforcer l'autonomie des collectivités territoriales ». Depuis 2019, le ministre David Eray est le président de la délégation suisse. En 2021, il a été reconduit en tant que membre de la délégation par le Conseiller fédéral Ignazio Cassis. La délégation suisse l'a ensuite confirmé dans son rôle de président de délégation. Il a également été nommé porte-parole thématique pour la Numérisation et l'Intelligence Artificielle et représente le Congrès au sein du Comité sur l'intelligence artificielle (CAI) du Conseil de l'Europe.

Les séances du CPLRE se sont déroulées essentiellement par visioconférence en 2021, avant une reprise des échanges en présentiel et des missions de terrain. David Eray a ainsi participé en octobre 2021 à une mission d'observation des élections municipales en Géorgie, pour laquelle il était chef de la délégation. En décembre 2021, il était en Türkiye avec son co-rapporteur Vladimir Prebilič de Slovénie lors de la mission de suivi de l'application de la Charte européenne de l'autonomie locale. Au printemps 2022 à la 42^{ème} session du CPLRE, il a défendu avec succès deux rapports, l'un sur l'observations des élections locales en Géorgie et l'autre sur le suivi de l'application de la charte en Türkiye. En 2022, il a été désigné aux côtés de Marc Cools de Belgique comme co-rapporteur sur le suivi de la charte en Roumanie et également chef de délégation pour l'observation des élections locales en Slovénie. Les missions ont eu lieu en octobre 2022 en Roumanie et en novembre 2022 en Slovénie.

En avril 2022, le ministre, en tant que président de la délégation suisse, a accompagné une visite de plusieurs jours en Suisse de Leendert Verbeek des Pays-Bas, président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, avec plusieurs représentants du Département fédéral des affaires étrangères. Plusieurs rencontres étaient au programme pour présenter le fédéralisme suisse, notamment avec la secrétaire d'Etat Livia Leu, le président de la ville de Berne Alec von Graffenried, la CdC, l'Union des villes suisses et l'Association des communes suisses. Les participants ont également assisté à la Landsgemeinde de Glaris.

Forum des pouvoirs locaux et régionaux de l'Association européenne de libre échange

Le 22^{ème} Forum AELE/EEE s'est réuni en janvier 2021 par visioconférence en raison de la crise sanitaire. Le ministre David Eray y a représenté les cantons à titre d'observateur. Les discussions ont porté essentiellement sur la coopération dans le cadre de l'EEE ainsi qu'entre la Suisse et l'UE dans le contexte de la pandémie du coronavirus.

En décembre 2022, il a participé au 23^{ème} Forum et est intervenu sur les relations entre la Suisse et l'Union européenne et sur les enjeux environnementaux liés aux défis climatiques actuels.

Assemblée des régions d'Europe

Jusqu'en 2021, la participation du canton du Jura à l'Assemblée des régions d'Europe (ARE) était lié au programme de stages professionnels « Eurodyssée ». Ce programme, précurseur des programmes européens de mobilité des jeunes né à l'initiative du Jura et de la Franche-Comté, propose des stages

de trois à sept mois à l'étranger à des jeunes au bénéfice d'une formation professionnelle ou universitaire. Suite à une réévaluation de l'offre jurassienne de stages au sein du CEJEF, il a été décidé le retrait du programme Eurodyssée, qui a entraîné celui de l'Assemblée des régions d'Europe à fin 2021.

4.2 Collaborations bilatérales

Québec

Du 13 au 16 septembre 2022, une délégation jurassienne conduite par le ministre David Eray, président du Gouvernement jurassien, le ministre Martial Courtet et par M. Dominique Guenat, co-président-fondateur de l'entreprise Richard Mille, a séjourné à Québec à l'invitation du nouveau maire de la ville, M. Bruno Marchand. Les buts de ce déplacement étaient, d'une part, de nouer des liens forts avec la nouvelle équipe municipale sortie des urnes à fin 2021 et, d'autre part, remettre le prix Richard Mille-CEQF « la Francophonie en débat ». La création de ce prix par le Canton en partenariat avec l'entreprise horlogère Richard Mille et le Centre suisse d'études sur le Québec et la Francophonie (CEQF), faisait suite à l'installation d'une horloge monumentale au cœur de la ville de Québec et la désignation d'une section des jardins de l'Hôtel de Ville en « Espace-du-canton-du-Jura ».



La délégation jurassienne aux côtés notamment de Bruno Marchand, maire de Québec (3^{ème} depuis la droite), de Catherine Vallières-Roland, mairesse suppléante de Québec et de Dominique Guenat, co-président Richard Mille (2^{ème} depuis la gauche), septembre 2022 ©SIC

L'horloge du Jura à Québec a bien évidemment été au cœur des discussions avec les élus québécois. La municipalité de Québec a réaffirmé son attachement à cette horloge d'exception, dont la présentation est insérée dans les parcours touristiques de la ville. Les modalités de son suivi technique ont été discutées. Il a notamment été question de la transmission des savoir-faire aux générations à venir et des formations qui en découleront.

4.3 Aide au développement

En 2018, le Gouvernement a décidé d'externaliser l'aide au développement et d'en confier les rênes à la Fédération interjurassienne de coopération et de développement (FICD). En 2019 et en 2020, l'octroi de la subvention de 248'000 francs à la Fédération s'était fait par le biais d'un simple arrêté. Cette procédure, certes très simple et très souple, ne donnait toutefois pas satisfaction dès lors qu'elle ne fixait aucun cadre à l'action de la fédération. Pour y remédier, un contrat de prestations entre le canton du Jura et la FICD a été établi pour les années 2021 et 2022. A fin 2021, le Parlement a adopté le crédit de 496'000 francs y relatif.

Plusieurs prestations ont donc été confiées à la FICD. En premier lieu, la sélection, le financement et la supervision de projets menés par des organisations jurassiennes à l'étranger. En second lieu, la gestion du financement et le suivi technique et financier des projets présentés par l'Institut agricole d'Obala au Cameroun, soutenu précédemment par l'Etat jurassien. Un volet de formation et de sensibilisation est aussi prévu, que ce soit à l'attention des organisations membres de la FICD, des élèves des écoles obligatoires et post-obligatoires, mais aussi des citoyens et autorités publiques.

5 EVENEMENTS ET PROJETS PARTICULIERS

Projet d'exposition nationale « Svizra27 »

Le Conseil fédéral et la Conférence des Gouvernements cantonaux (CdC) ont communiqué conjointement le 29 juin 2022 être favorables à la tenue d'une nouvelle exposition nationale. Le Conseil fédéral doit rendre son rapport sur les conditions-cadres d'une exposition nationale au plus tard fin 2023.

Les rôles et les tâches de la Confédération, des cantons et des organismes responsables ainsi que les processus importants y seront précisés.

Actuellement, plusieurs projets (Svizra27, NEXPO, Muntagna, X27) poursuivent l'objectif d'organiser la prochaine exposition nationale. Le Gouvernement jurassien soutient officiellement le projet Svizra27 qui émane des milieux économiques des cantons de la Suisse du Nord-Ouest (AG, BL, BS, JU et SO) et qui doit se dérouler sur 10 sites, dont Delémont et St-Ursanne. Il s'agit d'un projet d'envergure pour la région, qui pourrait fédérer de nombreux acteurs, dont la jeunesse, permettre le développement ou la rénovation d'infrastructures durables, renforcer l'image du canton à l'extérieur et laisser des souvenirs positifs pour l'ensemble de la région. Après les différentes crises qui se succèdent, l'organisation d'une exposition nationale pourrait être une bonne opportunité pour la cohésion de notre pays et pour « penser » le futur. L'étude de faisabilité est actuellement en cours et le rapport final sera rendu fin 2023. Un rapport intermédiaire confidentiel a été transmis aux cantons concernés fin 2022 avec les premières projections organisationnelles et financières, en plus de l'approfondissement du concept artistique de l'exposition. L'implication du canton du Jura dans la suite du projet devra être déterminée d'ici début 2024.

Session jurassienne

En 2021 et en 2022, les délégués aux affaires extérieures de la Chancellerie ont organisé une rencontre entre le Gouvernement et les Jurassiennes et Jurassiens actifs dans l'administration fédérale et les institutions nationales paraétatiques ainsi que dans les anciennes régies fédérales. Il s'agit de la Session jurassienne. Cette manifestation connaît chaque année un beau succès puisqu'elle réunit environ 80 personnes.

En 2021, pour des raisons sanitaires, la Session jurassienne a été organisée en extérieur, soit à la cabane forestière de la Chouette à Delémont. Le programme a été allégé privilégiant les contacts informels entre les invités ainsi que le réseautage. A noter que la RTS a produit un reportage sur cet événement annuel que le canton du Jura a été l'un des premiers à mettre en place.

En 2022, la Session jurassienne s'est tenue à l'automne dans les locaux de StrateJ à Delémont. La partie officielle a été consacrée à la numérisation de l'Etat que cela soit au niveau communal, cantonal et fédéral. Le Service de l'informatique du Canton a présenté sa stratégie et ses réalisations dans le domaine ainsi que les collaborations qu'il mène avec plusieurs autres cantons. Le Jura figure dans ce secteur parmi les plus avancés du pays. Un débat a ensuite réuni le maire de Porrentruy Gabriel Voirol, le président du Gouvernement jurassien David Eray et le directeur de l'Administration numérique suisse (ANS) Peppino Giarritta. L'ANS a pour mission de développer le numérique, mais aussi de coordonner son évolution pour éviter la multiplication d'outils différents qui ne seraient pas compatibles. Pour le canton du Jura, il s'agit d'un enjeu majeur. En effet, l'ANS dispose de moyens financiers pour développer des projets. Le Canton doit pouvoir en bénéficier pour poursuivre son développement et faire valoir sur le plan national les solutions qu'il utilise aujourd'hui. Par ailleurs, il s'agit d'éviter que des solutions nationales qui ne tiennent pas compte de celles utilisées dans les cantons précurseurs soient mise en œuvre. La présentation et le débat ont suscité un vif intérêt de la part des invités. La soirée s'est terminée par une partie plus informelle pour encourager le dialogue entre Jurassiennes et Jurassiens de l'administration fédérale et membres du Gouvernement jurassien.



Table-ronde de la Session jurassienne 2022

©SIC

Election d'Elisabeth Baume-Schneider au Conseil fédéral

L'événement majeur de l'année 2022, a été sans aucun doute l'élection de la première conseillère fédérale jurassienne en la personne d'Elisabeth Baume-Schneider. La Chancellerie cantonale, notamment via les délégués aux affaires extérieures, a été fortement impliquée tout au long du processus. Au vu du caractère potentiellement historique d'une candidature jurassienne au Conseil

fédéral, un soutien a été donné à la candidate via l'équipe des affaires extérieures déjà durant la période de campagne.

Le 7 décembre, une délégation officielle jurassienne d'une quarantaine de personnes menée par le Gouvernement jurassien in corpore s'est rendue à Berne pour assister à l'élection au Palais fédéral. La journée s'est parfaitement déroulée et a permis de donner une image positive du Jura, notamment grâce aux nombreux Jurassiennes et Jurassiens venus assister à l'événement sur la Place fédérale. Tout le monde a eu conscience ce jour-là de vivre un moment historique pour le canton du Jura.

L'organisation des festivités cantonales du 15 décembre pour marquer l'élection d'Elisabeth Baume-Schneider a mobilisé l'ensemble de la Chancellerie cantonale durant la semaine qui a suivi l'élection. Le 15 décembre, la Chancellerie a pu compter sur de nombreux collaboratrices et collaborateurs de l'administration cantonale ainsi que de nombreux enseignantes et enseignants qui ont accompagné leurs élèves. Les festivités ont accueilli plus de 400 invités officiels. La conseillère fédérale démissionnaire Simonetta Sommaruga, ainsi que le président du Conseil national Martin Candinas ont notamment participé à la manifestation et se sont exprimés devant la foule à Delémont. Par ailleurs, plusieurs milliers de personnes se sont retrouvées dans les rues de Delémont et des Breuleux pour assister aux parties officielles et aux cortèges. L'événement a là-aussi donné une image extrêmement positive du Jura au niveau national. Au vu des conditions dans lesquelles les festivités ont été organisées, le bilan peut être jugé très positif.

Passé le moment historique et les réjouissances qui sont maintenant inscrits dans l'histoire jurassienne, une sensibilité « jurassienne » siège désormais au Conseil fédéral. Cette accession peut rejaillir sur l'ensemble du canton du Jura de manière indirecte. Que ce soit au niveau des échanges en séance du Gouvernement fédéral, mais aussi des possibilités de dialogue direct des acteurs jurassiens avec un membre du Conseil fédéral. Pour les jeunes Jurassiennes et Jurassiens cette élection montre que tout est désormais possible pour eux et que l'accès aux plus hautes fonctions du pays ne sont pas – ou plus – réservés aux cantons traditionnels.



Une petite Rauracienne sur la place fédérale, 7 décembre 2022



Le Gouvernement in corpore était présent pour vivre la matinée historique du 7 décembre 2022



Le Jura fier et en fête, Avenue de la Gare à Delémont, 15 décembre 2022



Plus de 400 personnes ont répondu présentes à la salle de la Pépinière aux Breuleux, 15 décembre 2022

CONCLUSION

L'année 2022 s'est achevée par un événement historique, l'élection à la plus haute fonction politique du pays d'une représentante du canton du Jura, 44 ans après l'entrée en souveraineté. Ce 7 décembre démontrait que le Jura était devenu un canton comme un autre et que ses représentants peuvent accéder à des fonctions institutionnelles importantes. Les membres du Gouvernement jurassien n'ont d'ailleurs jamais occupé, de manière simultanée, autant de fonctions présidentielles ou de membres de comité au sein des instances intercantionales qu'actuellement. Celles-ci permettent une meilleure défense des intérêts jurassiens et une sensibilisation aux défis qui attendent le canton ces prochaines années. Les nombreuses représentations assurées par le Gouvernement représentent aussi un défi et une chance pour l'équipe des affaires extérieures de la Chancellerie qui assure, au niveau technique, des échanges permanents avec les autres cantons et partenaires du Jura.

Le dialogue, primordial, entre la Confédération et les cantons a été intensifié par les dernières crises. Toutefois, le fédéralisme est requestionné et la question de la répartition des tâches et de leur financement se pose dans de nombreux dossiers, les cantons critiquant un report de tâches sur leurs épaules que conteste la Confédération. Par ailleurs, dans les grands dossiers essentiels pour la cohésion nationale comme la péréquation financière, l'imposition minimale de l'OCDE ou des dossiers liés à la santé et aux primes d'assurance maladie, les cantons défendent le plus souvent des intérêts particuliers rendant difficile la discussion d'un réel compromis équilibré. La présence marquée des élus jurassiens dans les conférences intercantionales doit permettre de travailler de manière plus active à des compromis allant dans le sens de nos intérêts.

Les récentes crises ont mis en lumière la nécessité d'entretenir des relations étroites et harmonieuses avec nos voisins. Se parler est essentiel et collaborer s'avère indispensable dans certains domaines qui ne connaissent pas d'effets frontière. On peut citer naturellement la mobilité, l'environnement, la sécurité ou encore la santé. Pour la première fois en 2022, la barre des 10'000 frontaliers actifs dans le Jura a été franchie. L'économie jurassienne en a besoin c'est indéniable, mais les enjeux qui sont liés nécessitent une concertation étroite avec nos partenaires français. Les échanges sont fructueux et des bases ont été posées avec le Territoire de Belfort et le Nord Franche-Comté notamment pour l'élaboration d'une stratégie territoriale qui permettra d'intensifier les collaborations en matière de transport, de culture, de transition écologique et d'innovation technologique. Par ailleurs, des collaborations sont également en train d'être amorcées avec la nouvelle Collectivité européenne d'Alsace. Ces perspectives sont réjouissantes et présentent des intérêts évidents pour le canton du Jura.

En 2023, les relations entre la Suisse et l'Union européenne seront toujours au cœur des travaux de la Conférence des gouvernements cantonaux, mais aussi des conférences régionales. La position des cantons sur certains grands principes, attendue au printemps 2023 via la CdC, donnera un cadre au futur mandat de négociation pour la Confédération. Le Gouvernement jurassien se positionne en faveur d'un assouplissement de la position des cantons dans ce dossier afin de permettre au Conseil fédéral d'entamer rapidement une nouvelle discussion formelle avec l'UE. Il souhaite continuer à s'investir ensuite pour défendre les intérêts jurassiens et permettre de se rapprocher d'un compromis acceptable par toutes les parties, une fois qu'un mandat de négociation sera présenté par le Conseil fédéral.

Les élections fédérales de l'automne 2023 vont aussi dicter le rythme des futures négociations entre la Suisse et l'Union européenne, ainsi que l'avancée des dossiers sur la scène fédérale. Avec le renouvellement, en tout cas partiel, des représentants cantonaux aux Chambres fédérales, de nouvelles relations devront être développées entre le Gouvernement et les élus fédéraux. Il faut rappeler ici que les élus fédéraux jurassiens sont des relais essentiels aux intérêts cantonaux sous la coupole fédérale. Ainsi, le Gouvernement rencontre quatre fois par années les élus fédéraux et sont en contacts réguliers avec eux lorsque les dossiers traités aux Chambres fédérales le nécessitent.

A l'avenir, le Gouvernement souhaite continuer à cultiver ses bonnes relations avec ses voisins et en dehors de son territoire dans les domaines qui s'y prêtent afin de répondre aux défis futurs de notre

canton et d'améliorer l'efficacité des prestations délivrées. Cette volonté est d'autant plus justifiée dans le contexte financier difficile de l'Etat. L'expérience de nos partenaires, la mutualisation de prestations ou de compétences sont certainement des pistes de solutions qui doivent contribuer à relever les défis actuels de notre canton. Notre situation géographique nous permet des alliances à géométrie variable. Le Gouvernement compte bien continuer à les provoquer et à les saisir.

Delémont, le 28 mars 2023

**AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA**

Jacques Gerber
Président

Jean-Baptiste Maître
Chancelier d'Etat

ANNEXE 1 : REPRESENTATION DU CANTON DU JURA AU SEIN DES INSTANCES INTERCANTONALES

A noter que le Canton du Jura dispose d'office d'un siège dans les conférences intergouvernementales (représentation décidée par le Gouvernement), ainsi qu'au sein des conférences spécialisées (représentations alors selon les thématiques et départements). Les présidences sont assurées habituellement selon un tournus établi entre les cantons.

Conférences intergouvernementales	Représentants du Gouvernement	
	2021	2022
Conférence des gouvernements cantonaux (CdC)	Jacques Gerber (membre du Bureau, vice-président)	
Conférence des gouvernements de Suisse occidentale (CGSO)	Jacques Gerber (vice-président)	Jacques Gerber (président)
Conférence des gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest (CGNO)	Jacques Gerber (vice-président)	

Conférences spécialisées suisses	Représentants du Gouvernement	
	2021	2022
Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF)	Rosalie Beuret Siess	Rosalie Beuret Siess (membre du comité)
Conférence des directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP)	Nathalie Barthoulot	
Conférence gouvernementale des affaires militaires, de la protection civile et des sapeurs-pompiers (CG MPS)	Nathalie Barthoulot	
Conférence des chefs des départements cantonaux de l'économie publique (CDEP)	Jacques Gerber	
Conférence des directeurs cantonaux de l'agriculture (CDCA)	Jacques Gerber (membre du Comité directeur)	
Conférence des directeurs cantonaux de la santé (CDS)	Jacques Gerber	
Conférence spécialisée des membres de gouvernements concernés par les jeux d'argent (CSJA)	Jacques Gerber	
Conférence des directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS)	Nathalie Barthoulot (présidente)	
Conférence suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP)	David Eray	
Conférence pour la forêt, la faune et le paysage (CFP)	David Eray (membre du Comité)	
Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (EnDK)	David Eray	
Conférence des directeurs cantonaux des transports publics (CTP)	David Eray	
Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)	Martial Courtet (membre du Comité)	
Conférence des cantons signataires de l'accord intercantonal sur les contributions dans le domaine des écoles supérieures	Martial Courtet	
Conférence des hautes écoles	Martial Courtet	

Autres participations au plan national	Représentants du Gouvernement	
	2021	2022
Fondation.ch	David Eray	
Administration numérique Suisse (ANS)	---	David Eray (membre de l'organe de direction politique)
Commission Europe de la Conférence des gouvernements cantonaux	Jacques Gerber (président)	
Comité d'organisation Séminaire ch « Gouverner aujourd'hui »	Nathalie Barthoulot (membre du comité)	
Salines Suisses SA	Rosalie Beuret Siess	
Système d'information sur les marchés publics en Suisse (SIMAP)	David Eray	
Prévention suisse de la criminalité (PSC)	Nathalie Barthoulot (membre de la Commission de direction)	

Conférences spécialisées régionales	Représentants du Gouvernement	
	2021	2022
Conférence latine des directeurs cantonaux des finances (CLDF)	Rosalie Beuret Siess	
Conférence latine des directeurs cantonaux du numérique (CLDN)	David Eray	
Conférence latine des chefs de département de justice et police (CLDJP)	Nathalie Barthoulot	
Conférence latine des directeurs en matière d'asile et de migrants (CLDAM)	Nathalie Barthoulot	
Conférence latine des directeurs des affaires militaires et de la protection de la population (CLAMPP)	Nathalie Barthoulot	
Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS)	Jacques Gerber (vice-président) Nathalie Barthoulot	
Conférence des chefs de département de l'économie publique de Suisse occidentale (CDEP-SO)	Jacques Gerber	
Conférence romande des membres de gouvernement concernés par les jeux d'argent (CRJA)	Jacques Gerber	
Conférence des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de la protection de l'environnement de la Suisse occidentale et latine (CDTAPSOL)	David Eray	
Conférence des transports de Suisse occidentale (CTSO)	David Eray (vice-président)	
Conférence des directeurs cantonaux des transports publics de la Suisse du nord-ouest (KÖV-NWCH)	David Eray	
Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP)	Martial Courtet	
Regionales Schulabkommen (RSA)	Martial Courtet	

Autres participations au plan régional	Représentants du Gouvernement	
	2021	2022
Comité directeur du Switzerland Innovation Park Basel Area	Jacques Gerber	
Assemblée générale de Basel Area Business & Innovation	Jacques Gerber	
Association CARA (services de santé numérique)	Jacques Gerber (président)	
Association pour le dépistage du cancer BEJUNE	Jacques Gerber (président)	
Association Equipe mobile en soins palliatifs BEJUNE	Jacques Gerber (président)	
Association Registre neuchâtelois et jurassien des tumeurs	Jacques Gerber (président)	
Comité stratégique HE-Arc	Martial Courtet (président)	
Comité stratégique HEP BEJUNE	Martial Courtet	
Conférence diocésaine	Martial Courtet	
Fondation I et II Roland Lécho Légoché	Rosalie Beuret Siess	
Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale (AS-SO)	Nathalie Barthoulot	
Centre interrégional de formation de police (CIFPol)	Nathalie Barthoulot (présidente)	

ANNEXE 2 : REPRESENTATION DU CANTON DU JURA AU SEIN DES INSTANCES TRANSFRONTALIERES ET INTERNATIONALES

Conférences transfrontalières	Représentants du Gouvernement	
	2021	2022
arcjurassien.ch	David Eray	
Arcjurassien.org	David Eray	
Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur	Jacques Gerber	
Commission intergouvernementale du Rhin supérieur	Jacques Gerber	
INTERREG France-Suisse	David Eray	
INTERREG Rhin supérieur *	--	

*Selon une décision de la CGNO, les membres des gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest se sont retirés du comité de suivi INTERREG Rhin supérieur. Les cantons sont représentés par les administratifs.

Autre participation aux plans transfrontalier et international	Représentant du Gouvernement	
	2021	2022
Association Interligne TGV Belfort-Bienne	David Eray (Co-président)	
Conseil d'administration de l'Association Trans Europe TGV Rhin-Rhône-Méditerranée	David Eray (membre du Conseil d'administration)	
Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe (CPLRE)	David Eray (président de la délégation suisse)	
Comité sur l'intelligence artificielle (CAI) du Conseil de l'Europe	David Eray (Porte-parole du Congrès)	
Forum des pouvoirs locaux et régionaux de l'Association européenne de libre échange (Forum AELE)	David Eray (observateur)	
Groupe de supervision pour le renouvellement des concessions sur le Doubs	---	David Eray

ANNEXE 3 : PROJETS SOUTENUS PAR LE CANTON DU JURA DANS LE CADRE DES PROGRAMMES INTERREG V

Programme INTERREG FRANCE-SUISSE 2014-2020

Projets	Objectifs
Axe prioritaire n° 1 : « Rapprocher les structures en matière d'innovation et soutenir les projets innovants » pour favoriser au vu des capacités du territoire une croissance intelligente	
Innovarc 2	Stimuler et soutenir les entreprises de l'Arc jurassien franco-suisse dans leurs capacités d'innovation.
Communauté du Savoir 2	Renforcer, valoriser et stimuler les collaborations franco-suisse dans l'Arc jurassien dans les domaines de la recherche, de l'enseignement et du transfert.
Production laitière efficiente	Produire du lait de manière efficiente sur la base de fourrages de qualité tout en dégagant un revenu intéressant dans la région de Bourgogne-Franche-Comté ainsi que dans les régions suisses du Jura et du Jura bernois.
Interop	Développer une solution complète, matériel et logicielle, dédiée aux entreprises actives dans la sous-traitance (usinage, décolletage, découpe, injections, etc.) pour leur donner accès à une gestion en temps réel de leurs moyens de productions, à des coûts raisonnables et indépendamment de l'ancienneté de leur parc machines.
Territoires dansés en commun	Favoriser l'innovation et la créativité par la mise en réseau d'acteurs transfrontaliers, l'échange de compétences et la mutualisation des ressources dans le domaine d'intervention, la danse et sa médiation scolaire.
MetalPat	Développer une application informatique, MiCorr+, permettant aux professionnels du patrimoine de réaliser un diagnostic sûr et rapide de l'état de conservation des métaux archéologiques, historiques, architecturaux, artistiques et industriels.
Toolexpert	Développer une nouvelle génération de revêtements PVD spécialement conçus pour les outils de micro-usinage du titane. Les matériaux destinés à revêtir ces micro-outils seront réalisés par des techniques PVD et permettra une flexibilité de l'architecture des revêtements et ainsi une meilleure possibilité d'ajuster les propriétés physiques et mécaniques.
SPAD	Adapter les systèmes de production bovine au changement climatique et à en augmenter la durabilité, dans les départements français du Doubs, du Territoire de Belfort, de Haute-Saône et du Jura, ainsi que dans les cantons du Jura et de Berne (Jura Bernois).
Runacor	Améliorer la qualité des sous-couches en réalisant des travaux chez l'ensemble des participants, allant de la définition des nouvelles procédures par STS et UTINAM et leur transposition à l'échelle dans les installations de STS et du CIFOM jusqu'à leur qualification en tenant compte des besoins spécifiques.
Axe prioritaire n° 2 : « Protéger et valoriser le patrimoine naturel et culturel » pour appuyer une croissance durable sur les atouts du territoire	
Patrimoines franco-suisse en partage	L'architecture et le paysage des régions frontalières se sont construits à travers une culture largement commune, témoin d'un patrimoine partagé. Le projet entend valoriser, à travers une base référentielle numérique commune et accessible par tous les publics, le corpus de ces patrimoines partagés.
Jurad-BAT	Améliorer la gestion du risque radon dans les bâtiments de l'Arc jurassien, développer une plateforme transfrontalière au service des usagers et professionnels concernés.
Tourisme et Consommation locale	Bâtir une stratégie durable de valorisation plus globale de notre patrimoine culinaire et des produits locaux auprès des touristes et des résidents, afin d'avoir un lien plus fort entre économies agricole et touristique.
PHR Economie	Augmenter la captation de revenus dans l'Arc jurassien en équilibrant économie productive et économie présentielle.
Arc Horloger	Coordonner et pérenniser la transmission et la promotion des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art dans l'Arc jurassien franco-suisse.
Pérenniser les vergers haute tige	Pérenniser les vergers haute tige franco-suisse, en particulier leurs impacts positifs sur la biodiversité et la qualité du paysage par une valorisation accrue de leurs produits. Les objectifs du projet sont l'amélioration des connaissances sur le milieu verger, la valorisation économique, la conservation, la restauration, l'information et la sensibilisation des vergers.
Histo-Reno	Développer une plateforme transfrontalière favorisant la rénovation du bâti dans les centres-villes et centres-bourgs, tout en conservant sa valeur patrimoniale et architecturale. La plateforme propose deux modes : « visualisation » pour promouvoir la rénovation énergétique des bâtiments historiques, avec des exemples concrets et actuels de réalisations, et un mode « analyse » pour permettre aux intéressés d'enclencher une démarche de rénovation.
Axe prioritaire n° 3 : « Encourager le transport durable » pour une croissance durable et accompagner les 3 domaines précédents	
Covoiturage 3	Poursuivre la démarche en faveur de la promotion du covoiturage à l'échelle de l'Arc jurassien franco-suisse afin d'apporter une réponse à la problématique des déplacements frontaliers, tout en tenant compte des déclinaisons adaptées aux différents contextes.

Bienbel	Soutenir l'Association Interligne TGV Belfort-Bienne dans le développement et la mise en œuvre d'actions de promotion, d'actions de coopération, de l'organisation de manifestations et animations qui contribuent aux échanges frontaliers.
Axe prioritaire n° 4 : « Favoriser l'emploi et accompagner la mobilité de la main-d'œuvre » pour une croissance inclusive	
Terroirs et Innovations 2	Développer un service d'appui et d'accompagnement des acteurs agroalimentaires et agrotouristiques pour stimuler leurs activités économiques ; et par-là soutenir les produits et services régionaux, fermiers et agrotouristiques des terroirs du massif du Jura franco-suisse.
Carte Avantages Jeunes	Encourager la mobilité transfrontalière par la découverte du patrimoine touristique et culturel de part et d'autre de la frontière en offrant aux jeunes de moins de 30 ans la possibilité de bénéficier de réductions et de gratuités dans les domaines de la culture et de la découverte, des sports et des loisirs, des services et de la vie pratique.

Programme INTERREG RHIN SUPERIEUR 2014-2020

Projets	Objectifs
Axe A : Croissance intelligente – <i>Faire du Rhin supérieur une région transfrontalière de la connaissance et de l'innovation compétitive sur le plan international</i>	
Georhena	Mettre en place un « Centre de compétence d'information géographique du Rhin supérieur » conçu comme un réseau transfrontalier d'experts en géomatique et en cartographie, appuyé par un géoportail transfrontalier commun.
PEACE Alps	Promouvoir, par une approche intercommunale, la mise en œuvre de plans d'action pour l'énergie durable ou de tout autre concept énergétique par les autorités locales dans la zone de l'espace alpin.
Knowledge Transfer Upper Rhine	Systématiser et professionnaliser la coopération transfrontalière en matière de transfert de connaissances et de technologies dans la région du Rhin Supérieur avec la participation active de l'économie.
TriMaBone : impression 3D d'implants osseux résorbables	Etablir les bases pour la mise en place d'une prospective des technologies clés dans le cadre de la région du Rhin supérieur. Pour cela le réseau trinational constitué, doublé d'entreprises, permet le développement du matériel de fabrication pour impression 3D, notamment pour implants osseux résorbables.
Axe B : Croissance durable – <i>Promouvoir un développement respectueux de l'environnement dans les territoires, l'économie et la mobilité de l'espace transfrontalier du Rhin supérieur</i>	
TRION-climate e.V.	Mettre en réseau les acteurs issus des domaines de l'environnement, de l'économie et des sciences ainsi que d'autres acteurs de l'énergie et du climat, organisation d'échanges transfrontaliers, partage de savoirs et d'expériences sur les thèmes de l'énergie et de la protection du climat.
WaterPollutionSensor	Déployer un réseau de capteurs pour la surveillance en continue des pesticides dans l'eau potable.
Axe C : Croissance inclusive – <i>Promouvoir l'emploi dans l'espace transfrontalier du Rhin supérieur</i>	
Upper Rhine 4.0 : Réseau de compétences trinational sur l'industrie 4.0.	Accompagner les PME dans leur capacité d'adaptation et d'anticipation face aux mutations technologiques et humaines à venir, en créant un écosystème adapté et favorisant le développement et l'intégration de solutions technologiques, structurelles, organisationnelles et de transfert de connaissances. Cela devrait permettre à terme de positionner le Rhin supérieur comme territoire de référence et vitrine technologique en Europe pour l'Usine du Futur.
La Collection des Trois Pays	Mettre à disposition des acteurs du tourisme, de la formation et de la recherche la collection du Musée des Trois Pays à Lörrach comportant 50'000 pièces originales qui retracent l'histoire et le patrimoine du Rhin Supérieur.
L'Or du Rhin : jeu de mots-bilité sans frontière 4.0	Concevoir et développer un jeu numérique éducatif à commande vocale pour les jeunes en lien avec l'emploi et le monde de l'entreprise, associant la participation d'élèves du second degré allemands, français et suisses.
Axe D : Cohésion territoriale – <i>Promouvoir la coopération transfrontalière entre les administrations et les citoyens dans l'espace du Rhin supérieur</i>	
Fonds Jeunesse de la Conférence du Rhin supérieur	Soutenir le lancement de projets transfrontaliers élaborés par des jeunes (entre 12 et 25 ans) et pour la jeunesse du Rhin supérieur, dans les domaines de la culture, du sport, etc.
Société civile et petits projets	Soutenir les petites initiatives locales issus de la société civile dans le but d'animer le territoire du Rhin supérieur, faire émerger des idées de microprojets et d'accompagner les porteurs potentiels.
Plan d'action trinational pour une offre de santé transfrontalière	Créer les bases pour la pérennisation du centre trinational de compétences TRISAN visant à soutenir et développer des projets de coopération dans le domaine de la santé dans le Rhin supérieur.